



A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MAÏS

Sésamie : Début du vol de 2^{ème} génération. Pic de vol prévu à ce jour du 5 au 9 août des secteurs les plus chauds aux plus froids de la région.

Pyrale : Le vol de 1^{ère} génération est terminé. Début du vol de 2^{ème} génération prévu, à ce jour, en début de semaine 32 pour les secteurs les plus chauds, en fin de semaine 32 pour les secteurs les plus froids. Pic de vol attendu à partir du 16 août pour les secteurs les plus chauds.

Cicadelle bleue : L'activité s'accroît encore. A surveiller.

Pucerons : A surveiller.

SORGHO

Heliothis : Ravageur présent en Midi-Pyrénées. Premières détections de larves sur panicules. Début de la période de risque. Poursuivez la surveillance.

Cicadelle bleue : Présence généralisée mais fin de la période de risque.

Pucerons : Infestation faible à nulle. Fin de la période à risque.

MAÏS

• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles les plus avancées, essentiellement en culture pluviale, sont au stade «SLAG (stade limite d'avortement des grains)».

La majorité des parcelles se situe en fin de période de floraison.

• Sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

Dans les pièges, les captures sont en augmentation pour le secteur le plus chaud (vallée de Garonne après Toulouse et ses affluents dans cette zone), depuis le précédent bulletin. Le vol de deuxième génération a commencé.

Les données de la modélisation permettent, à ce jour, de situer le **pic de vol** de deuxième génération **du 5 août au 9 août** des secteurs les plus chauds aux plus froids de la région. Le stade baladeur est à ce jour prévu à partir du 17 août pour les secteurs les plus chauds.

Évaluation du risque : Des pieds de ponte ont été signalés sur l'ensemble du territoire, en majorité de manière diffuse. Ponctuellement, des parcelles ont concentré ces attaques et sont très impactées. Les conditions restent favorables aux derniers stades et à la nymphose.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOULOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

• **Pyrale** (*strinia nubilalis*)

Dans les pièges, le nombre de captures est très faible cette semaine. Le vol de première génération est terminé.

A ce jour, compte tenu des conditions climatiques actuelles et prévues, le début significatif du vol de deuxième génération devrait intervenir :

- dès le début de la semaine 32, pour les secteurs les plus chauds de la région,
- jusqu'à la fin de la semaine 32 pour les secteurs les plus froids.

Le pic de vol devrait se situer autour du 16 août pour les secteurs les plus chauds de la région. Cette prévision sera affinée dans le prochain bulletin.

Évaluation du risque : La pyrale représente le risque «ravageur aérien» majeur pour le maïs de la région. Quelques signes d'activité larvaire, des perforations de feuilles, peuvent être observés ponctuellement. Les conditions climatiques sont plutôt favorables à la survie des larves et à la nymphose.



• **Cicadelle bleue** (*Zyginidia scutellaris*)

Depuis le précédent bulletin, l'activité de ce ravageur s'est renforcée, que ce soit en situation irriguée ou pluviale. Il n'est pas rare de constater des morsures en nombre sur la feuille sous l'épi. Les conditions climatiques actuelles restent favorables à cet insecte.

Période de risque : de l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil de nuisibilité : atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Évaluation du risque : Risque modéré.

• **Pucerons**

A ce jour, il n'a pas été observé de contaminations de parcelles de maïs par *Sitobion avenae* ou *Rhopalosiphum padi*. A surveiller régulièrement.

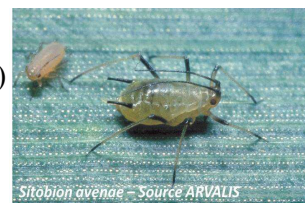
Seuils de nuisibilité :

Sitobion avenae : 500 pucerons par plante (avec de nombreux ailés) sur des maïs à moins de 8-10 feuilles.

Metopolophium dirhodum : le seuil est différent selon le stade du maïs :

- 5 pucerons / plante avant trois à quatre feuilles
- 10 pucerons / plante entre quatre et six feuilles
- 20-50 pucerons / plante entre six et huit feuilles

Rhopalosiphum padi : une panicule sur deux colonisée (période floraison + 3 semaines après fécondation)



Évaluation du risque : Le risque est faible à ce jour. A surveiller.

- **Heliothis** (*Helicoverpa armigera*)

Toujours des captures enregistrées sur le territoire, confirmant la présence de ce ravageur dans la région.

Évaluation du risque : La période de sensibilité se situe autour de la floraison. A surveiller, particulièrement pour les maïs spéciaux.



- **Chrysomèle du maïs** (*Diabrotica virgifera virgifera*)

Il n'a pas été constaté de capture à ce jour.



SORGHO

- **Description du réseau d'observation**

Dans le cadre du réseau BSV sorgho Midi-Pyrénées, 8 parcelles ont fait l'objet d'une observation au cours de cette dernière semaine : 6 en Haute-Garonne, 1 dans le Tarn et 1 dans le Gers.

- **Stades phénologiques**

En fonction de la date de semis et de la précocité variétale, les parcelles de sorgho de la région se situent entre les stades fin montaison et floraison. Une majorité de parcelles arrive à floraison.

- **Heliothis** (*Helicoverpa armigera*)

Les captures enregistrées sur le réseau de surveillance Maïs confirment la présence de ce ravageur dans la région.

Les larves d'héliothis peuvent provoquer des dégâts sur sorgho en consommant les organes de reproduction et les graines en début de formation.

Période de risque : Entre floraison et stade grain pâteux.

Seuil de nuisibilité : > une chenille par panicule.

Évaluation du risque : A ce jour, les premières chenilles ont été observées sur des sorghos au stade pleine floraison, principalement dans le Lauragais. Dans le réseau, aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité de 1 larve par panicule mais nous sommes en tout début de période de risque.

- **Cicadelle bleue** (*Zyginidia scutellaris*)

Les symptômes sont marqués dans la plupart des parcelles (petites taches blanches liées à la piqûre de l'insecte). Ils sont principalement localisés sur les feuilles plus âgées. Les 3 ou 4 dernières feuilles sont plus ou moins indemnes de symptômes. La nuisibilité est à ce jour considérée comme peu marquée mais nous disposons de peu de références sur sorgho. Il convient donc de s'appuyer sur les connaissances disponibles sur maïs.

Période de risque : mi à fin montaison du sorgho.

Seuil de nuisibilité : présence de symptômes sur les 2 ou 3 dernières feuilles sorties et feuilles immédiatement inférieures desséchées..

Évaluation du risque : La présence des symptômes et des insectes est généralisée. Le risque est jugé faible et nous avons dépassé la période à risque.

• Pucerons

Les parcelles infestées en pucerons sont également le plus souvent colonisées par des coccinelles.

Seuil de nuisibilité : en l'absence de seuil sur sorgho, les seuils maïs ont été adoptés :

Sitobion avenae : 500 pucerons par plante (avec de nombreux ailés) sur des sorgho à moins de 8-10 feuilles.

Metopolophium dirhodum : le seuil est différent selon le stade du sorgho :

- 5 pucerons / plante avant trois à quatre feuilles

- 10 pucerons / plante entre quatre et six feuilles

- 20-50 pucerons / plante entre six et huit feuilles

Rhopalosiphum padi : une panicule sur deux colonisée au cours des 3 semaines après l'épiaison.

Évaluation du risque : A ce jour, on observe, sur une majorité des parcelles, une faible présence (<10 pucerons/plante) de *Metopolophium dirhodum*. Dans la plupart des cas, les infestations sont inférieures aux seuils de nuisibilité et la période de risque est dépassée.

• Insectes foreurs (pyrale, sésamie)

Des symptômes de perforation de feuilles de type « coup de fusil » et quelques attaques sur tiges sont observés ponctuellement. Les risques sur sorgho sont faibles.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé pour la partie :

- **maïs par l'animateur filière maïs** d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tam et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Fredon, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

- pour la partie **sorgho** par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne, du Tam, du Tam-et-Garonne, Val de Gascogne, Arterris et ARVALIS-Institut du végétal.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.